



STRATEGIE AGRONOMIQUE

VARIETES DE BLE : des éléments pour choisir

✓ Les critères de choix des variétés : privilégier productivité et tolérance aux maladies

La productivité est le critère de choix à privilégier en contexte de prix élevé mais ce ne doit pas être le seul. Avec les à-coups climatiques subis régulièrement depuis quelques campagnes, il est nécessaire d'avoir un regard sur plusieurs années et de choisir au moins 4 variétés pour limiter les risques climatiques. Cette dernière campagne l'a encore montré avec l'effet du gel sur certaines variétés en fonction des périodes de semis et du niveau de développement de la végétation.

Enfin, c'est la prise en compte de différents critères communs à toute une région (tolérance maladies, verse...) ou spécifiques à une exploitation (période de semis, problème mosaïque...) qui constitue une véritable aide à la décision.

1- L'adaptation au contexte sol-climat

Les variétés tardives à épiaison sont à réserver aux sols profonds où les risques de stress hydrique en fin de cycle sont faibles. Dans les terres moins profondes, les variétés précoces ou demi-précoces à épiaison sont mieux adaptées.

2- La date de semis

L'organisation du travail et la place de la culture dans la rotation peuvent conduire à des impératifs de date de semis :

- des semis précoces de début octobre pour étaler les pointes de travaux : dans ce cas, il faut choisir des variétés hiver, tardives à montaison, pour diminuer les risques de gel d'épis en sortie d'hiver (BOREGAR, KORELI, BERMUDE...);
- des semis tardifs car les cultures précédentes peuvent être récoltées tardivement comme les betteraves, les maïs (ALTIGO, APACHE...);
- des semis 2^e quinzaine d'octobre permettent aussi de réduire la pression vulpin en laissant le temps de réaliser un faux-semis courant septembre, voire début octobre, très favorable aux levées des vulpins, si l'humidité revient.

3- La tolérance à la verse et aux maladies

Les gains de productivité d'une variété sont parfois annulés par l'augmentation des intrants. Les maladies qui augmentent sensiblement les coûts des programmes fongicides par un traitement spécifique sont :

- le piétin verse, l'oïdium et parfois la rouille jaune en début de cycle,
- la fusariose en fin de cycle et particulièrement en blé de maïs.

La septoriose reste la maladie dominante de notre région, avec même un retour assez fort cette année.

La verse peut pénaliser rendement, qualité et vitesse d'avancement de la récolte. Des enseignements sont à tirer de 2012. Ce risque est à gérer en amont avec le choix variétal, mais aussi avec des densités de semis adaptées et des 1^{ers} apports d'azote en phase avec les besoins des plantes.

La campagne 2012 est instructive sur la tolérance des variétés aux maladies et à la verse. Les notations hauteur, verse et maladies foliaires réalisées sur nos essais variétés vous donnent une indication supplémentaire pour conforter votre choix.

Ne pas oublier qu'une variété est toujours évaluée dans un contexte : précédent, date et densité de semis, dose et fractionnement d'azote et enfin protection phytosanitaire. Ceci explique souvent les différences entre essais, parcelles ou encore avec les notations GEVES.

Notations essais variétés blés 2012 - Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne

Sols profonds	Brie-Comte-Robert			Vaudoy-en-Brie		
Sol / précédent	Limon-argileux / Betteraves			Limon-argileux / Lin fibre		
Date / densité semis	18/10/2011 / 260 grains/m ²			17/10/2011 / 260 grains/m ²		
Dose azote	170 unités			160 unités		
Régulateur	MEDAX Top 0,4 l le 14/04/12			BREF C 0,9 l le 31/03		
Fongicides	2 passages à DFE* et épiaison			3 passages à 2 nœuds, DFE* et épiaison		
Variété	Hauteur cm	Note verse 27/07	Surface nécrosé F1 % 28/06	Hauteur cm	Note verse 1 ^{er} /08	Surface nécrosé F1 % 28/06
ALLEZ-Y	91	1,0	20,0	93	1,4	7,0
AREZZO	85	3,5	28,4	87	7,4	8,5
ATLASS	89	4,1	13,8	96	8,5	5,5
BAROK	85	5,4	11,0	87	8,3	5,6
BERMUDE	86	1,9	16,6	89	7,8	5,6
BOREGAR	83	5,5	24,0	87	6,5	7,4
EXPERT	89	1,3	14,4	93	7,4	6,0
FOLKLOR	93	1,9	11,4	99	7,9	5,0
HYBERY (Hyb.)	103	1,0	12,4	108	5,1	5,8
MELANGE	88	1,9	23,6	95	5,8	7,2
OXEBO	91	1,2	10,2	96	6,1	6,9
PREMIO	90	1,5	34,2	92	2,1	6,5
SCOR	91	2,3	17,2	96	6,5	7,8
TRAPEZ	90	1,3	23,4	92	5,1	13,2

Mélange = PREMIO+AREZZO+ATLASS+TRAPEZ

*DFE = Dernière Feuille Etalée

Sols séchants	Forges			Mondreville	
Sol / précédent	Limon battant sain / Betteraves			Argilo-calcaire superficiel / Colza	
Date / densité semis	24/10/2011 / 280 grains/m ²			13/10/2011 / 290 grains/m ²	
Dose azote	150 unités			200 unités	
Régulateur	Aucun			Aucun	
Fongicides	2 passages à 2 nœuds et DFE*			2 passages à DFE* et épiaison	
Variétés	Hauteur cm	Note verse 25/07	Surface nécrosé F1 % 25/06	Note verse 24/07	Surface nécrosé F1 % 21/06
ACCROC	91	1,0	14,2	1,0	8,5
ALIGATOR	98	1,4	6,5	1,0	13,5
AREZZO	96	1,3	6,2	1,0	5,7
ATLASS	100	1,0	4,4	1,0	5,1
GARCIA	91	1,0	9,4	1,0	8,0
GONCOURT	95	1,5	5,5	1,0	1,9
HEKTO	100	1,0	5,5	1,0	3,6
HYXTRA (Hyb.)	103	1,0	5,0	1,0	2,6
KARILLON	98	1,0	3,8	1,0	3,1
MELANGE	96	1,0	10,0	1,0	5,4
PAKITO	105	1,0	8,2	1,0	6,1
PREMIO	91	1,0	9,5	1,0	4,3
SOLEHIO	105	3,5	5,4	3,7	6,2
SWEET	91	1,0	6,7	1,0	2,9

Mélange = PREMIO+AREZZO+ATLASS+GARCIA

*DFE = Dernière Feuille Etalée

Note verse : le jour de la récolte, échelle : 1= non versé et 9= versé à 100%

Note maladie, en fin de rémanence du dernier fongicide, % de surface nécrosée par les maladies (septoriose principalement et rouilles).

4- La tolérance au chlortoluron

A ne pas négliger dans les parcelles infestées de ray-grass, ce qui est de plus en plus fréquent. Même s'il n'est pas suffisant, le chlortholuron utilisé en programme peut être utile pour compléter les autres produits, en particulier en présence de résistance aux sulfonylurées.

5- La qualité

Les critères de qualité sont spécifiques à chaque circuit de commercialisation : variétés recommandées ou en observation par les meuniers, teneur en protéines, aptitude à la panification, absence de mycotoxines, PS...

Pour rappel, la réduction du risque fusariose et de production de mycotoxines passe d'abord par des choix agronomiques (éviter les blés de maïs en non-labour, broyer finement et enfouir les résidus de maïs) et aussi par le choix variétal (variété tolérante comme APACHE et éventuellement ALIXAN, AREZZO, BAROK).

6- La quantité de paille produite

Critère intéressant à prendre en compte dans les parcelles conduites sans labour et sans exportation des pailles.

En tenir compte également dans le cas où la culture suivante serait un colza. Voir les hauteurs des variétés dans les résultats d'essais ci-dessus.

7- La tolérance aux cécidomyies

Pour les parcelles abritées du vent ou qui subissent de fortes attaques ces dernières années, ce critère de tolérance peut devenir un choix spécifique d'autant que la gamme de variétés tolérantes s'élargit : ALLEZ-Y, BAROK, BOREGAR, KORELI, OXEBO, RUBISKO, ALTIGO, OREGRAIN.

✓ Résultats des essais variétés 2012

La synthèse variétés Blé 2012 du Comité Technique regroupe 9 essais blé assolés réalisés dans le département. Nous remercions l'ensemble des partenaires (coopératives et instituts) pour la réalisation de ces essais et de cette synthèse.

Les résultats sont exprimés en % de la moyenne de chaque essai.

Synthèse des essais variétés BLE 2012 - Seine-et-Marne (en % de la moyenne de chaque essai)

Organisme	ACOLYANCE	VIVESCIA	CA77	CA77	VALFRANCE /ARVALIS	CA77	CA77	TBG/ ARVALIS	110 Bourgogne/ SeineYonne	Moyenne Rendement %	Nb essais
Lieu	Bassevelle	Voulton	Brie-Comte- Robert	Vaudoy-en- Brie	Lissy	Forges	Mondreville	Villebéon	Evry (89) Nord Sens		
Sol	Limon	Limon	Limon- argileux	Limon- argileux	Limon-argileux	Limon battant sain	Argilo-calcaire superficiel	Limon- sableux	Argilo-limoneux profond		
Précédent	Féveroles	Colza	Betteraves	Lin fibre		Betteraves	Colza		Colza		
Variétés											
PREMIO	103,7	102,9	100,9	106,7	105,7	96,9	94,8	102,9	104,8	102,1	9
AREZZO		108,4	97,4	105,0	98,7	101,5	104,4	100,7	121,4	104,7	8
PAKITO	103,6	104,5			104,7	105,6	111,5	101,6	107,8	105,6	7
BERMUDE	97,5	88,9	101,7	100,7	96,5			96,0	92,2	96,2	7
BOREGAR	107,7		95,7	101,2	101,6			99,6	115,9	103,6	6
SWEET	96,2	100,1			95,3	94,3	97,9	97,5		96,9	6
RUBISKO	112,6	115,7			107,6			105,6	120,5	112,4	5
HYXTRA		116,4				106,9	102,3	108,2	112,7	109,3	5
HYSTAR	106,2	108,9			108,1			106,3	111,2	108,1	5
TRAPEZ	102,3	103,6	101,4	100,2	106,2					102,7	5
ASCOTT	93,8	99,0			100,4			105,9	103,6	100,5	5
BAROK	109,2		97,4	96,8	96,6			99,9		100,0	5
ALLEZ Y	97,1		100,5	96,7	101,6			98,3		98,8	5
APACHE	98,3	99,9			99,8			96,5	83,2	95,6	5
KARILLON	95,2				94,7	100,7	88,2	98,4		95,5	5
RONCARD	113,1				111,9			106,9	115,8	111,9	4
SOKAL	104,2				99,8			101,7	115,5	105,3	4
HYBERY	109,7		100,0	102,3	97,7					102,4	4
MUSIK		97,4			105,4			106,4	93,3	100,6	4
EXPERT	99,9		98,7	102,4	97,6					99,6	4
ALTIGO	99,5	97,5			101,0			99,8		99,4	4
SY MOISSON	100,4				101,2			101,4	88,6	97,9	4
ATLASS			104,8	95,6		101,6	87,8			97,5	4
ACCROC		93,9				99,1	104,1	90,4		96,9	4
SCOR	99,7		97,0	94,7	91,6					95,7	4
Moyenne (qx/ha)	99,7	79,9	88,9	87,9	101,4	90,2	77,2	100,8	71,2		
Ecart-type (q/ha)	4,1	3,8	1,8	2,7	1,7	1,7	1,2	2,0	5,1		
CV	4,1%	4,8%	2,1%	3,1%		1,9%	1,6%		6,9%		

✓ Nos conseils variétés de blé

Rappel de l'Info.pl@ine n° 424 du 11 juillet 2012

	Tous 1 ^{ers} semis Début octobre (tardive à ½ tardive)	Semis à partir du 5 octobre (tardive à ½ tardive)	Semis à partir du 10 octobre (½ tardive à ½ précoce)	Semis à partir du 15 octobre (précoce à très précoce)
Valeurs sûres	<i>TRAPEZ</i> (fin septembre) ALLEZ-Y, BAROK BOREGAR, EXPERT	<i>BERMUDE</i> OXEBO KORELI	ALIXAN APACHE PREMIO	ALTIGO AREZZO HYSTAR
A essayer	HYBERY	SOKAL RUBISKO	FOLKLOR KARILLON <i>PAKITO</i> SWEET	GONCOURT HYXTRA OREGRAIN

En italique : variétés nécessitant un programme fongicide renforcé.

Cas particuliers	1 ^{ère} période de semis	2 ^{ème} période de semis
En blé sur blé	<i>Ne pas semer tôt les blés/blé</i>	ALIXAN, ALTIGO, HYSTAR
En blé derrière maïs (*)	BAROK, (OXEBO, SOKAL)	APACHE, Et dans une moindre mesure ALIXAN, AREZZO,
En cas de mosaïque	--	ALIXAN, ALTIGO, HYSTAR
En situation à risque cécidomyie orange	ALLEZ-Y, BAROK, BOREGAR, KORELI, OXEBO, RUBISKO	ALTIGO, OREGRAIN

() : à confirmer.

(*) étant donné la relative tolérance des variétés à la fusariose, le broyage des résidus de maïs et/ou le labour sont des précautions indispensables pour réduire le risque de contamination.

Pour les commentaires sur ces variétés, vous reporter à l'Info.pl@ine n° 424 du 11 juillet 2012.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

PRESTATION de SERVICE

Dans l'Info.pl@ine n° 428 du 8 août 2012, il a été précisé les conditions d'obtention du certificat individuel décideur en prestation de service.

La détention de ce certificat individuel n'est qu'un des éléments nécessaires pour faire de la prestation de service. Au 1^{er} octobre 2012, il faut avoir :

- une assurance responsabilité civile pour cette activité,
- un contrat de suivi de son entreprise par un organisme certificateur agréé par l'administration. Au cours de la phase initiale qui dure trois ans, cet organisme passera faire un audit de contrôle au bout de 18 mois. Au cours de la phase de renouvellement qui dure 6 ans, l'organisme passera faire des audits de contrôle tous les 2 ans.

Cet organisme viendra contrôler l'entreprise et la certifiera si les 12 (à 15) points du référentiel « organisation générale de l'entreprise » et les 28 points du référentiel « prestation de service » sont conformes à la réglementation.

- un dixième du personnel de l'entreprise (le chef d'entreprise et les salariés utilisateurs de produits phytosanitaires) titulaire du certificat* adéquat au 1^{er} octobre 2012 et la totalité des personnes concernées devront avoir leur certificat au 1^{er} octobre 2013.

Actuellement, sept organismes certificateurs sont agréés par l'administration.

La cellule départementale d'information vous apportera les compléments d'information nécessaire :

01 64 76 31 19 ou agriculture77_eau@seine-et-marne.chambagri.fr.

*Le DAPA (diplôme d'applicateur de produit antiparasitaire qui a été délivré jusqu'au 31/12/2011) en cours de validité remplace le certificat individuel.

Dés herb'Sol 2012 - 2^{ème} édition au champ 18 & 19 septembre 2012 à Joux-la-Ville (Yonne)

Les Chambres d'Agriculture de Bourgogne, le CETIOM, Arvalis – Institut du végétal, la Fédération CUMA Bourgogne, le SEDARB, Artémis, SeineYonne et l'INRA vous invitent à **DESHERB'SOL, 2^{ème} évènement sur les innovations et solutions de couverts végétaux, d'implantation et de désherbage de vos cultures et systèmes de culture.**

Au programme de Dés herb'Sol 2012 :

- ▶ **3 conférences thématiques** sur « Construire sa stratégie de gestion des adventices dans les systèmes de culture et d'exploitation, « Optimiser la gestion et les effets des couverts végétaux », « Techniques de pulvérisation et conditions de réussite »
- ▶ **Visites commentées d'expérimentation sur le terrain** : « Implantation du colza seul ou associé », « Stratégies de désherbage chimique et mixte du colza », « Couverts végétaux en interculture » et « Techniques de destruction des couverts »
- ▶ **17 constructeurs et concessionnaires qui présenteront plus de 50 matériels et technologies basées sur le GPS** (semoir de précision à grande vitesse, semoir direct à disques ou à dents, strip till à disques ou à dents, matériels de désherbage mécanique et mixte, système de guidage, ...)
- ▶ **Démonstrations animées et commentées**

➔ Invitation avec programme détaillé en pièce jointe

Plus d'informations & inscriptions en ligne sur : www.bourgogne.chambagri.fr

Merci de vous inscrire avant le vendredi 7 septembre 2012 minuit.

Contacts :

Marie-Sophie PETIT Tél. 03 80 48 43 00

Brigitte BROSSARD Tél. 03 80 48 43 40



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites

